

COMMUNIQUE DE PRESSE

SEQINO lance une offre digitale de compte professionnel en marque blanche dédié aux cabinets comptables pour leurs clients entreprises

Paris, le 4 juin 2026 - À l'occasion du salon Leadtech 2026, SEQINO, Plateforme Agréée de facturation électronique et filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa, annonce le lancement, à compter de septembre 2026, d'une offre digitale de compte professionnel, de carte bancaire et des services de paiement, distribués en marque blanche par les cabinets comptables à leurs clients entreprises. Cette nouvelle solution permet aux experts comptables d'élargir leur offre de services en proposant à leurs clients une solution clé en main, en complément de la facturation électronique.

Une offre digitale clé en main pour les experts comptables

La généralisation de la facturation électronique redessine le rôle des cabinets comptables, appelés à devenir de véritables partenaires de pilotage pour les entreprises. Dans ce contexte, SEQINO apporte une solution clé en main, leur permettant d'accompagner leurs clients bien au-delà de leur comptabilité.

L'offre donne aux entreprises accès à un compte professionnel doté d'un IBAN français, à des cartes de paiement et à des outils de suivi en temps réel de leur trésorerie. Associée à la plateforme de facturation électronique, elle permettra d'automatiser ainsi le rapprochement bancaire, la collecte des justificatifs et le suivi de la TVA, simplifiant ainsi les opérations administratives et financières du quotidien.

« La réforme de la facturation électronique accélère la transformation de la profession comptable. Avec cette offre, nous donnons aux experts-comptables les moyens de renforcer leur rôle de partenaire stratégique des entreprises en s'appuyant sur une solution bancaire et de gestion complète, conçue pour créer de la valeur à la fois pour les cabinets et leurs clients », déclare **Charles Foucque, Directeur général de SEQINO.**

Un bénéfice direct pour l'entreprise cliente

Pour l'entreprise cliente, le cabinet devient l'interlocuteur unique d'une vie financière jusqu'ici divisée entre plusieurs prestataires : la facturation, le compte professionnel, la carte et les paiements s'inscrivent dans une même expérience, aux couleurs du cabinet qui l'accompagne. L'entrepreneur n'a plus à choisir, raccorder et réconcilier des services dispersés ; il retrouve, au même endroit et auprès du même conseil de confiance, les moyens de piloter ses encaissements et ses dépenses.

Le cabinet n'ajoute donc pas un produit à son catalogue : il enrichit l'accompagnement qu'il rend déjà. L'offre s'adapte par ailleurs aux configurations existantes : un cabinet déjà engagé avec une autre Plateforme Agréée pourra proposer le compte professionnel à ses clients sans modifier son architecture de facturation, tandis qu'un cabinet choisissant SEQINO comme partenaire global verra facturation électronique et services financiers fonctionner en continuité.

Une infrastructure 100% française

L'offre repose sur une infrastructure de paiement française souveraine. La carte bancaire et les paiements seront opérés par Monext, filiale du groupe bancaire Crédit Mutuel Arkéa et partenaire technologique et réglementaire d'acteurs de premier plan. Les comptes professionnels sont également adossés à un IBAN délivré par Monext, qui s'appuie sur les briques technologiques bancaires d'Arkéa Solutions Informatiques (ASI).

Frédéric Diverrez, Directeur du Pôle Technologies et Services et membre du Comité exécutif du Crédit Mutuel Arkéa, en précise la portée pour le groupe :

« Le plan stratégique « Faire 2030 » du Crédit Mutuel Arkéa mise notamment sur une informatique partenaire des métiers, compétitive et performante, qui engage le groupe à élargir son modèle d'affaires au-delà des métiers bancaires traditionnels. Cette offre en est une expression directe : un compte professionnel adossé à un établissement de paiement français, comprenant une carte et la gestion des paiements, une plateforme de facturation conforme exploitée par SEQINO, le tout distribué par les cabinets comptables sous leur propre marque. »

À propos de SEQINO

Créée en 2021, SEQINO est une Plateforme Agréée (P.A. n°0048) par l'Administration fiscale. Elle est la seule plateforme du marché à cumuler l'immatriculation PA et les certifications NF525 et NF203. Filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa depuis avril 2025, SEQINO opère un modèle B2B2B : elle fournit aux cabinets comptables et aux éditeurs une plateforme et un écosystème d'API, distribués en marque blanche, qui leur permet d'équiper et d'accompagner leurs clients entreprises dans leur transformation numérique. SEQINO est agréé agent prestataire de services de paiement par l'ACPR. Notre numéro d'identification REGAFI est 755011. www.seqino.com

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 731 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,6 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,6 milliards d'euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contact presse : presse@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com